

Règlement du 68^e Salon

**Exposition ouverte au public
du jeudi 27 mai au dimanche 6 juin 2027**

Tous les jours de 14h30 à 19h
(sauf samedis et dimanches : ouverture à 10h / dimanche 6 juin fermeture à 18h)

Domaine de la Trésorerie - 14 rue des Moines - 45750 Saint-Pryvé-Saint-Mesmin

1 - Frais de candidature et d'exposition

Frais de candidature peintres et sculpteurs (en plus des frais d'exposition ci-dessous) : **15 €**

Ce montant sera acquis à l'Association et conservé même en cas de refus du jury.

Frais d'exposition pour les peintres

Ils varient selon les surfaces des différents formats.

Pour prendre connaissance de ces frais, il suffit de compléter le formulaire en ligne en renseignant le nombre et les dimensions des œuvres que vous souhaitez proposer : les frais d'exposition œuvre par œuvre apparaissent automatiquement en fin de formulaire.

Vous pouvez proposer une à quatre œuvres

(+ un petit format gratuit optionnel à inscrire en fin du formulaire en ligne) :

- Soit **1 œuvre** de format minimum 35 x 27 cm à maximum 195 x 130 cm
(ou pour les formats carrés de 30 x 30 cm à 150 x 150 cm)
- Soit **2 œuvres** de taille et orientation identiques de 33 x 19 cm à 65 x 54 cm
(ou pour les formats carrés de 25 x 25 cm à 60 x 60 cm)
- Soit **3 œuvres** se composant de :
 - 1 œuvre** de format 33 x 19 cm à 195 x 130
(ou pour les formats carrés de 25 x 25 cm à 150 x 150 cm)
 - + 2 œuvres** de taille et orientation identiques, de 33 x 19 cm à 55 x 46 cm
(ou pour les formats carrés de 25 x 25 cm à 50 x 50 cm)
- Soit **4 œuvres** de taille et orientation identiques de 33 x 19 cm à 55 x 46 cm
(ou pour les formats carrés de 25 x 25 cm à 50 x 50 cm).

Afin de conserver une bonne unité de présentation, **aucun cadre n'est autorisé pour les peintures**, excepté caisse américaine ou cache clous tissus, impeccables. Prévoir un fil solide entre deux anneaux (voir schéma joint).

Pour les **œuvres sur papier** les dimensions s'entendent passe-partout compris ; non compris cadre mince mais solide prêt à accrocher (pas de pinces, voir schéma joint).

Privilégier le plexiglass : la casse éventuelle de verre sera sous responsabilité de l'exposant.

Frais d'exposition pour les sculpteurs

Pour prendre connaissance de ces frais, il suffit de compléter le formulaire en ligne en renseignant le nombre et les hauteurs des œuvres que vous souhaitez proposer : les frais d'exposition apparaissent automatiquement en fin de formulaire.

Vous pouvez proposer **deux, trois ou quatre sculptures** en combinant des hauteurs inférieures ou supérieures ou égales à 60 cm avec une hauteur maxi de 180 cm (+ un petit format gratuit optionnel de dimensions inférieures ou égales à H20 x L20 x P20 cm qui sera présenté en vitrine).

Prévoir des socles adaptés, noirs ou blancs, **maximum 40 cm x 40 cm, impeccables** et des sculptures de **moins de 20 kg**.

Frais d'exposition pour les peintres et les sculpteurs

Le montant des frais d'exposition vous sera retourné en cas de refus du jury.

Ces frais d'exposition couvrent :

- Les frais d'accrochage - les cartons d'invitations - annonces presse - vernissage
- L'édition d'un prestigieux catalogue, remis au dépôt des œuvres (format 21 x 21, dos carré, une page par artiste)
- Un reportage photo complet du vernissage, téléchargeable
- La photo de l'une de vos œuvres sur le site www.salon-violet.org

2 - Conditions d'admission

- **Jury** : toutes les œuvres sont présentées impérativement au Jury d'admission qui décide sans appel. Il se réunira mi-avril 2027. Vous serez prévenu de sa décision par courrier fin avril (utilisation de votre enveloppe pré-timbrée et retour éventuel de votre ou vos chèques de frais d'exposition).
- **Responsabilité – Assurances** : le Salon Violet et ses prestataires ne sont pas responsables des œuvres déposées et exposées. Ils déclinent toute responsabilité en ce qui concerne les vols, incendies ou avaries de toutes sortes, y compris pendant le transport éventuel. Il est conseillé aux artistes de prendre une assurance personnelle. L'artiste et son assureur renoncent à tout recours vis-à-vis du Salon Violet et de ses prestataires.
- **Vente** : l'artiste s'engage à verser au Salon Violet une contribution supplémentaire de **15%** du prix de vente des peintures et **10%** pour les sculptures.
- **Permanence** : l'artiste s'engage à assurer au moins une permanence de 4 heures qui sera confirmée au dépôt des œuvres le mercredi 26 mai 2027 (sauf pour ceux qui habitent trop loin). Un deuxième catalogue gratuit sera offert aux permanents.

3 – Dépôt et retrait des oeuvres

Domaine de la Trésorerie - 14 rue des Moines - 45750 Saint-Pryvé-Saint-Mesmin

Dépôt : mercredi 26 mai de 9 h à 14 h (dépôt possible l'après-midi pour les sculpteurs)

Retrait : dimanche 6 juin à la fermeture à 18 h et jusqu'à 21h30 maxi

ATTENTION :

*la salle devant être rendue IMPÉRATIVEMENT le dimanche 6 juin à 21h30,
au-delà des frais de gardiennage seront facturés*

Uniquement pour les peintres, il est possible de déposer et reprendre les œuvres à l'un des points de collecte suivants, moyennant une participation forfaitaire aux frais de 30 € :

- Véronique Dumont : 30 rue F Rene de Chateaubriand - 78480 Verneuil-sur-Seine
06 22 22 57 34 - info@salon-violet.org
- Michel Buret : 7 route de la Glandée - 77930 Chailly-en-Bière
06 77 05 24 90 - michel.buret@free.fr
- Séverine Lorteau : 5 avenue du Val de Beauté - 94130 Nogent-sur-Marne
06 62 75 91 42 - severinelorteau@gmail.com
- Alida Devos : 3 rue Donatien Marquis - 60230 Chambly
06 41 31 91 76 - alida.peinture@gmail.com

Les créneaux de livraison à ces points de collecte sont les vendredi 21 et samedi 22 mai de 14h à 20h sur rendez-vous à confirmer obligatoirement par SMS ou courriel indiqué ci-dessus. Les envois par colis ne sont pas acceptés.

Les œuvres livrées devront être correctement emballées et seront refusées en cas d'insuffisance.

Les créneaux de retrait sont les vendredi 11 et samedi 12 juin de 14h à 20h à confirmer à ces mêmes SMS ou courriel.

4 - Modalités d'inscription

Pour vous inscrire, suivre les **étapes 41 et 42 ci-dessous jusqu'au vendredi 26 mars 2027.**

41. Remplir le formulaire d'inscription

Accessible via le lien figurant sur le site www.salon-violet.org

42. Courrier postal à adresser à :

Véronique Dumont - 30 rue F René de Chateaubriand - 78480 Verneuil-sur-Seine

Voir page suivante ce que ce courrier devra inclure.

Ce courrier devra inclure :

- un chèque de 15 € non remboursable correspondant aux frais d'inscription
 - un à quatre chèques pour chaque œuvre graphique proposée ou un chèque pour les sculptures
 - un chèque de 30 € pour le transport aller-retour des peintures (voir paragraphe 3) si cette option est retenue
 - tous les chèques seront à l'ordre du SALON VIOLET, encaissés à partir de fin avril 2027
 - dans le cas où le Nom inscrit sur ces chèques ne correspondrait pas au Nom ou Pseudonyme renseigné sur le formulaire, glisser un "post-it" rappelant ce dernier
 - une enveloppe pré-timbrée à votre adresse : cette enveloppe servira à vous aviser de la décision du Jury et à éventuellement vous retourner le ou les chèques des œuvres non retenues
 - une autre enveloppe pré-timbrée à votre adresse si vous souhaitez recevoir des cartons d'invitation aux vernissages, au tarif normal pour recevoir 3 cartons, au tarif 100 grammes pour recevoir 10 cartons
-

Les dates à retenir

Clôture des candidatures

Vendredi 26 mars 2027 (les dossiers reçus après cette date ne seront pas pris en compte)

Vernissage

Cocktail-vernissage en présence des artistes : **jeudi 27 mai 2027 - 18h à 21h30**

Dépôt et retrait

Domaine de la Trésorerie - 14 rue des Moines - 45750 Saint-Pryvé-Saint-Mesmin

Dépôt : mercredi 26 mai de 9h à 14h (dépôt possible l'après-midi pour les sculpteurs)

Retrait : dimanche 6 juin à la fermeture à 18h et jusqu'à 21h30 maxi

ATTENTION :

*la salle devant être rendue IMPERATIVEMENT le dimanche 6 juin à 21h30,
au-delà des frais de gardiennage seront facturés*

Pour toute question :

Véronique Dumont - Tél : 06 22 22 57 34 – E-mail : info@salon-violet.org

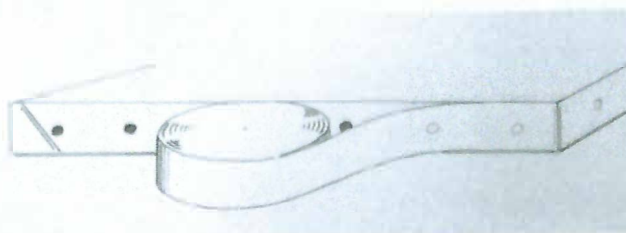
TYPES D'ENCADREMENT AUTORISÉS

Conformément au règlement du Salon

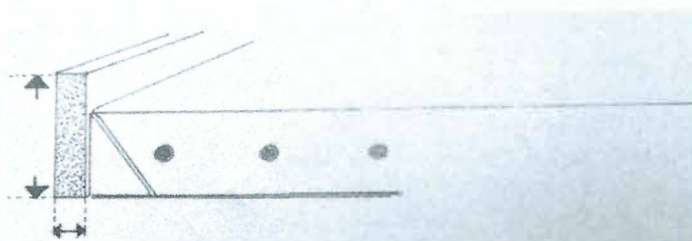
Section Peinture
et
Œuvre sur papier

1) PRÉSENTATION ŒUVRE PEINTURE A L'HUILE ET TECHNIQUE MIXTE

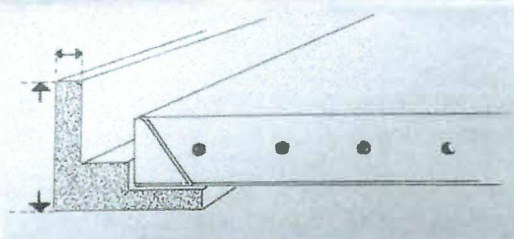
A) Cache clous adhésif / tissu / papier Kraft



B) Cache clous baguette simple de couleur sobre monochrome



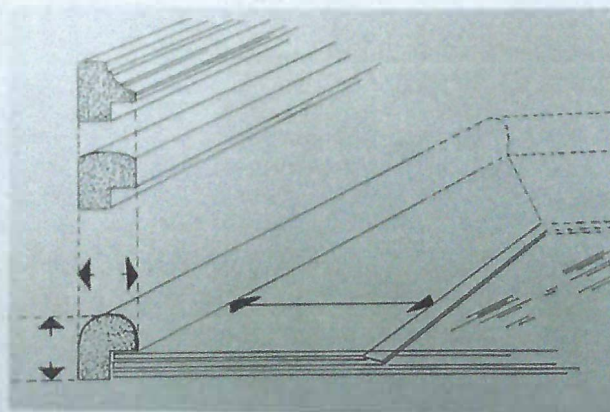
C) Caisse américaine de couleur sobre monochrome



2) PRÉSENTATION ŒUVRE SUR PAPIER

Baguette bois naturel, passe partout éventuellement, sous-plexiglass (verre à vos risques), pinces interdites.

Attache obligatoire.



CADRES INTERDITS
voir FIXATIONS
Arrière TOILE

